

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE  
2024

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD,  
M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,  
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,  
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,  
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,  
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,  
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD,  
M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND,  
M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN,  
Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,  
Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGault,  
Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUEUR, Mme Carole MONTAGNAC,  
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,  
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC  
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGault  
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUEUR

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a4f6-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

26

**AVIGNON - BIBLIOTHEQUES** : Mise à jour de la charte des collections d'Avignon Bibliothèques.

M. NAHOUM

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Avignon Bibliothèques dispose depuis 2018 d'une charte documentaire qui fixe les principes d'acquisition, de traitement et d'élimination des documents pour l'ensemble des supports disponibles : livres, périodiques et CD.

Depuis la loi 2021-1717 du 21 décembre 2021, dite loi Robert, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, selon l'article L.310-6 du livre III du Code du Patrimoine, il est fait obligation aux bibliothèques des collectivités territoriales d'élaborer une charte documentaire et de la présenter devant l'organe délibérant.

Au vu des modifications substantielles du réseau d'Avignon Bibliothèques, avec les créations de la médiathèque Renaud-Barrault, de la bibliothèque Puzzle et le développement d'une ludothèque, il est nécessaire d'amender la charte ainsi que présentée dans le document ci joint nommé "charte des collections".

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales** et notamment l'article L.2121-29,  
**Vu le Code du Patrimoine** et notamment l'article L.310-6,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la charte des collections d'Avignon Bibliothèques ci jointe;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant.

**ADOPTE**

Le Maire  
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance  
Mme Marie-Anne BERTRAND

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024**

**ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024**